

GRÉSIVAUDAN

PONTCHARRA

Le Centre Gentiane s'est penché sur les étiquettes commerciales

Les intervenantes, au premier rang, à la 2^e et la 4^e place (en partant de la gauche).

Le Centre Gentiane a proposé, vendredi, une table ronde consacrée aux étiquettes commerciales. Leur intérêt est loin d'être neutre, a expliqué Françoise Goin, naturopathe, qui a précisé comment s'en servir pour éviter les pièges, notamment dans les produits alimentaires : selon elle, il y a parfois « tromperie sur la marchandise » et bien savoir lire ces étiquettes permet de prendre connaissance des glucides et lipides cachés, qui peuvent être nocifs pour la santé. Aussi, a-t-elle indiqué, la mention « allégé » est à manier avec prudence, et les produits estampillés « bio » ne sont pas tous dignes de confiance ». Caroline Léonard, créatrice de soins bio et vegan pour enfants, a présenté pour sa part les étiquettes des produits cosmétiques. Ici encore, « certains ingrédients sont dangereux pour la santé, car ceux-ci passent dans le sang » a expliqué cette professionnelle. Décrypter dans le détail chaque étiquette n'est pas simple mais s'entraîner important : certains produits comprennent des perturbateurs endocriniens et des allergènes, ont souligné les intervenantes qui proposeront de nouvelles informations, la semaine prochaine, lors de leurs futurs ateliers.

Pour en savoir plus : 04 57 13 03 45

LE CHEYLAS

Match retour des AS boules Le Cheylas-Eybens



Les deux quadrettes le matin.

Le boulodrome couvert de l'amicale boule du Cheylas a accueilli, samedi matin, l'équipe d'Eybens pour le match retour des championnats départementaux de boules sportives lyonnaises de 3^e et 4^e divisions. Battus de deux points seulement au match aller (21 à 19) les locaux espéraient l'emporter ! Les deux clubs en présence étaient composés de Serge Zehr, Claude Lerat, Didier Burillon, Gérard Gasparro, Jean-Pierre Gaillard, Didier Chamoux, Philippe Buisson, Dominique Mangano, Bruno Cave, et Eddie Fouquet pour Le Cheylas. Et d'Alain Bosson, de Joseph Giuliano, Sébastien Galland, Dominique Di Frenza, André Dussert, Loïc Coquet, Jean-François Forgue, et Laurent Cailly pour Eybens. Au premier tour, les locaux ont mené 29 à 25 grâce à une victoire en simple et en quadrette et une défaite en double. L'après-midi, avant le dernier tour, les locaux ont encore mené de deux points et, vers 15h, les trois équipes (simple, double et quadrettes) étaient en avance. Eybens est remontée au score, et dans le double de Zehr et Fouquet, ce dernier, victime d'une entorse au cours d'un tir, a été transporté à l'hôpital. Claude Lerat, au final s'est incliné mais Gérard Gasparro, grâce à un tir au but de 4 points, a donné la victoire à la quadrette, et a remporté le double avec Michalon (remplaçant d'Eddie Fouquet). La victoire finale sur les deux rencontres a été 44 à 36. Reste à attendre le tirage au sort des gagnants de ce tour pour connaître le prochain adversaire.

LE CHEYLAS

Football : les U13 1 ont chuté contre Eybens



Les deux équipes avant le match.

Sur les trois rencontres de football qui étaient au planning de l'AS Grésivaudan, ce samedi, sur le stade Emé-de-Marcieu, seule l'équipe locale des U13 1 qui jouait en Coupe Isère à partir de 10 h 30 contre Eybens était au rendez-vous. L'équipe U17 de Gières et U15 du Rachais ont déclaré forfait. Contre Eybens, les locaux ont bien résisté : menés 3 buts à 1 à la mi-temps, ils se sont inclinés après être revenus à égalité sur le score final de 6 buts à 4.

ALLEVARD

Conseil municipal

Séance publique. Aujourd'hui, à 19 h 30, à la mairie.

MURIANETTE

Recensement de la population

De 8 h à 19 h, tous les jours, jusqu'au 16 février. 04 76 77 11 26.

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Don du sang. Aujourd'hui de 16 h 30 à 19 h 45, à la salle de la Richardière. Martine Candy : 04 76 89 54 15.

PONTCHARRA

Tri des emballages : le Sibrecsa monte en puissance

Avec 44 nouveaux points de recyclage et de nouvelles consignes, le Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie met les bouchées doubles en matière de tri.

Samedi, Christophe Borg, président du Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (Sibrecsa) et maire de Pontcharra, a présenté le nouveau plan d'action logistique et informatif de tri des emballages.

3 kg en plus par habitant à trier

Principale nouveauté de ce projet 2018-2020 : « Depuis le 1^{er} janvier 2019, sur le territoire du Sibrecsa, tous les emballages en plastique, métal et carton sont à déposer dans les conteneurs de tri jaunes. »

Alors que tous les foyers recevront à domicile les nouvelles consignes de tri, 44 nouveaux points de recyclage seront créés. L'objectif



Le Sibrecsa qui entend faire progresser le nombre d'habitants trieurs d'ici deux ans, a reçu l'aide de Citeo, représenté par son directeur régional, Richard Quemain (en photo à droite).

est d'augmenter de 3 kg par habitant le tri des emballages, et de 2 kg celui des papiers. En 2017, le Sibrecsa enregistrait 312 habitants par point de recyclage : l'objectif 2020 est de 250.

Un Syndicat précurseur en France

Christophe Borg a remercié les élus isérois et sa-

voyards d'avoir approuvé ce plan d'optimisation qui sera développé par les agents du Sibrecsa avec l'aide du collecteur Sibuet. Le lancement de ce plan a eu lieu en présence de Richard Quemain, directeur régional de Citeo. Après avoir remporté l'appel à projets de Citeo, Sibrecsa reçoit le soutien financier et technique de cet organisme qui regroupe

Éco-emballages et Éco-folio. Pour Richard Quemain, le Sibrecsa est précurseur en France et son centre de tri a beaucoup innové, mais il peut encore progresser : « Plus les emballages sont triés et recyclés, plus les collectivités reçoivent une aide financière de Citeo. Il y a eu, en deux ans, une progression de 20 % pour le tri : l'objectif est le même sur

2020 ! Le but est qu'il y ait 260 tonnes de moins à l'incinération. » Le directeur de Citeo a cité les (nombreuses) demandes des citoyens qui souhaitent « simplifier le tri, harmoniser les codes couleurs, développer la communication, éduquer dans les écoles et... récompenser les citoyens investis... ».

Agnès BERNES

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

La mairie de Champ-le-Haut a fait peau neuve



La nouvelle façade de la mairie, dotée d'un perron.



À gauche : la nouvelle rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite. Photos de droite : à l'intérieur, l'escalier a été préservé et la salle des mariages a gagné en luminosité.

Après seize mois de travaux, la rénovation de la mairie de Champ-le-Haut s'est achevée, fin janvier, permettant une reprise d'activité sur le site. Comme sur tout chantier, les travaux ont connu leur lot de surprises parmi lesquelles, le désamiantage qui a nécessité quatre semaines de travaux, auxquels se sont ajoutées deux semaines de ventilation des locaux, occasionnant un retard sur le calendrier prévu. Les travaux de maçonnerie avec la réfection de la dalle du hall d'entrée et la suppression du mur de séparation entre les escaliers d'accès à l'étage avaient démarré en octobre.

Ces derniers ont été préservés pour maintenir le cachet du hall d'accueil. Les portes d'entrée ont été changées, dont une automatique à l'arrivée de la rampe d'accès PMR, mise en place sur l'un des côtés de la façade du bâtiment. Un perron a été créé pour les cérémonies. La salle des mariages a été entièrement rénovée avec le remplacement d'une

fenêtre donnant sur ce perron par une baie vitrée, et permettant l'accès à celui-ci. L'ensemble des boiseries et des fenêtres de l'étage du bas ont également été remplacées. À l'étage, seules les peintures ont été refaites. L'électricité a été mise aux normes sur l'ensemble du bâtiment avec une automatisation de l'éclairage. Les sanitaires ont également été mis aux normes PMR. Le rapatriement de la totalité du matériel a été réalisé grâce au personnel et aux services techniques.

Michel MANCIP

EN CHIFFRES

Le coût global du chantier s'élève à 210 000 € HT dont 28 500 € consacrés au désamiantage. Les subventions obtenues ont atteint 62 620 € : 30 000 € du conseil départemental, 7 000 € de la Région et 25 620 € de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

VILLARD-BONNOT

La caserne s'étoffe et suscite de nouvelles vocations



Le métier de pompier suscite des vocations chez les très jeunes qui n'ont qu'une envie : marcher dans les pas de leurs aînés à l'image du sergent Charline Cougnaud et du sergent-chef Mathieu Palmieri (ex-Caserne de Meylan) qui ont, à la suite d'une mutation, rejoint les sapeurs pompiers villardiens.

Chaque année, la caserne de Villard-Bonnot enregistre l'arrivée de nouveaux sapeurs, par un premier engagement ou par une mutation.

En 2018, les rangs des soldats du feu villardiens ont été renforcés à la faveur de deux mutations, celles du sergent Charline Cougnaud et du sergent-chef Mathieu

Palmieri. Tous deux officiaient auparavant à la caserne de Meylan.

Les sapeurs pompiers des casernes voisines renforcent les équipes villardiennes, le week-end mais aussi en semaine : Faustine Curt, Laurent-Pascal Bernard et Jocelyn Guimet, ainsi que l'adjudant Jacky Curt de Saint-Mury Monteymond,

impliqué en journée dans l'excellent fonctionnement de la caserne villardienne.

La meilleure des pépinières

Malgré les exigences et les contraintes du métier, devenir sapeur pompier suscite des vocations chez les plus jeunes.

Ainsi, Luca Pillitteri et



Grégory Froment ont-ils rejoint la section des sapeurs pompiers de Domène. Ils entament leur 4^e année de formation et passeront, en mai prochain, le brevet de cadet. Ils pourraient rejoindre la caserne de Villard-Bonnot dès juin 2019. Maxence Gaillard et Yanis Lesueur qui avaient suivi la cérémonie ont confié « attendre pa-

tiemment leurs 12 ans pour pouvoir, eux aussi, intégrer la section des jeunes sapeurs pompiers de Domène »,

Selon le capitaine Denis Foroni, commandant de la caserne de Villard-Bonnot, l'association, présidée par le caporal Pierrick Guilloud, est « la meilleure des pépinières pour faire naître des vocations ».